



POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES JEUNES AUX AÎNÉS MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

LA PERSONNE AÎNÉE

L'Aînée est une personne d'un certain âge. Riche de son vécu, il, elle contribue au développement et à l'épanouissement de sa Famille et de sa communauté par ses connaissances et son expérience. Ses besoins varient selon sa situation, son état et ses intérêts.

LA FAMILLE

La Famille est un milieu de vie, un lieu d'apprentissage et de socialisation, un véhicule de transmission des valeurs. Elle englobe l'ensemble des personnes ayant des liens familiaux, de parenté ou de consentement mutuel. En favorisant les liens intergénérationnels, ses membres évoluent au rythme des différentes phases de la vie.

LA MISSION

La municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage entend intégrer concrètement *le réflexe penser et agir Familles/Aînés dans le processus décisionnel en tenant compte des connaissances et de la compréhension des besoins exprimés.

Elle s'engage à considérer les impacts sur les Familles et les Aînés avant de prendre une décision.

*Ce réflexe amène un questionnement :

Est-ce que cette décision/projet/règlement est bénéfique pour les Familles et les Aînés? Peut-on le/la modifier pour qu'il/elle le soit?

LES VALEURS

- Qualité de vie, bien être et sécurité
- Respect, diversité et bienveillance
- Partenariat, concertation et solidarité

LES PRINCIPES DIRECTEURS

La Famille et les Aînés sont les premiers responsables de leur développement, le rôle des instances municipales est de leur apporter du soutien.

En ce sens, la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage affirme l'importance de :

- Adhérer aux piliers du vieillissement actif : la participation, la santé et la sécurité et en faire la promotion.
- Soutenir et faciliter la qualité de vie de la Famille, des Jeunes aux Aînés.
- Demeurer actif au niveau social, physique et intellectuel.
- Reconnaître les champs de compétence des partenaires sociocommunautaires et économiques et de mettre en commun des objectifs à atteindre.
- Renforcer les environnements favorables à la qualité de vie et aux saines habitudes de vie.
- Encourager la participation citoyenne et la consultation de la population.
- Développer une solidarité intergénérationnelle.
- Assurer une cohérence entre la politique Famille/Aînés et notre planification stratégique.
- Agir en fonction du développement durable.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par l'application de sa politique, la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage souhaite atteindre les objectifs généraux suivants :

- Améliorer la qualité de vie de la Famille, des Jeunes aux Aînés.
- Faciliter l'accès aux services municipaux, communautaires et de santé.
- · Assurer l'attraction et la rétention des Familles, des Jeunes et des Aînés.
- Soutenir l'arrivée et l'intégration des personnes issues de l'immigration.

AXES D'INTERVENTION

- 1. **Espaces extérieurs et bâtiments :** aménagement du territoire et de l'urbanisme, conception des espaces et des bâtiments publics.
- 2. **Habitat et milieu de vie :** les services de proximité, l'accessibilité au logement et une diversité d'habitation pour les Familles et les Aînés.
- 3. **Transport et mobilité :** les transports actifs, individuels et collectifs.
- 4. **Participation sociale :** rôle du citoyen qui engage ses connaissances, ses habiletés au service d'autrui, bénévolement ou autrement.
- 5. **Loisirs :** les activités de socialisation et les loisirs sportifs, culturels, récréatifs et communautaires.
- 6. **Respect et inclusion sociale :** les relations intergénérationnelles, l'intégration des nouveaux arrivants et le respect des différences.
- 7. Communication et information : diffusion et accessibilité de l'information.
- 8. Santé, services sociaux et organismes communautaires : environnements favorables aux saines habitudes de vie, soutien à domicile, proches aidants, etc.
- 9. **Sécurité :** services de protection, services aux citoyens et programmes de prévention



En partenariat avec :

